

---

<b><u>Nombre de membres en exercice</u></b> : 11	<b>Séance du mardi 31 août 2021</b> L'an deux mille vingt-et-un et le trente-et-un août l'assemblée régulièrement convoqué le 31 août 2021, s'est réuni sous la présidence de Daniel HOLZSCHERER.
<b><u>Présents</u></b> : 11	
<b><u>Votants</u></b> : 11	<b><u>Sont présents</u></b> : Daniel HOLZSCHERER, Stéphane SCHMIDT, Laurent WALTER, Christophe DAMBACHER, Simon SCHNEPP, Sébastien CUNY, Luc EBERHARDT, Laura MOURER, Marc HETZEL, Freddy DAMBACHER, Stéphanie HELL <b><u>Représentés</u></b> : <b><u>Excusés</u></b> : <b><u>Absents</u></b> : <b><u>Secrétaire de séance</u></b> :

---

Le Conseil Municipal approuve le PV de la séance du 04/06/2021.

**Objet : Projet de rattachement de paroisse et de changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre. - DE 2021 028**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la direction de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de La Petite Pierre serait rattachée à la paroisse de Weinbourg dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. La direction a également proposé le changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La paroisse prendrait le nom de "paroisse de Weinbourg - Erckartswiller - Sparsbach".

En application de l'article L. 2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du Conseil Municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le Conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après en avoir pris connaissance du rapport du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9*

**Objet : Contrats des agents communaux - DE 2021 029**

Le Conseil Municipal décide de reconduire les emplois suivants :  
- un contrat d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe contractuel de 11.50 heures sur 10 mois pour l'accueil périscolaire de la pause méridienne et du soir.

- un contrat d'agent d'animation pour 10 mois pour des séances de d'éveil musical au tarif de 25 € la séance hebdomadaire.
- un contrat d'adjoint technique contractuel de 8 heures hebdomadaires sur 12 mois pour l'entretien des bâtiments.
- un contrat aidé à hauteur de 65 % pour 23 heures hebdomadaires sur 12 mois pour la mission d'ATSEM, accompagnatrice de bus et assistance à l'accueil périscolaire.

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

**Objet : Autorisation de signature de conventions suite au nouveau RPI - DE 2021 030**

Suite au nouveau regroupement pédagogique intercommunal Bust-Eschbourg/Graufthal-Pfalzweyer-Schoenbourg, les maires ont proposé de signer une convention concernant la répartition des frais scolaires, ainsi qu'une convention concernant la répartition des frais de l'accueil périscolaire basé à Pfalzweyer.

Le Conseil Municipal approuve ces décisions de signer ces conventions.

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

**Objet : Tarifs de location de la salle polyvalente - DE 2021 031**

Le Maire expose que suite à la dissolution de l'ASSOCIATION DE LOISIRS DE PFALZWEYER, c'est la commune qui va gérer la location de la salle de l'Amitié.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la feuille d'inventaire 2021
- de fixer les tarifs de location comme suit :

<b>Type de tarif :</b>	<b>Locaux PRIX</b>	<b>Extérieurs PRIX</b>
Dîner dansant (1er et Kirb gratuits sauf charges)	200 €	270 €
Nettoyage	25 € / heure	25 € / heure
Charges	à décompter	à décompter
Fête de famille (3 jours)	150 €	210 €
Nettoyage	25 € / heure	25 € / heure
Charges	à décompter	à décompter
Apéritifs (2 jours)	100 €	160 € €
Nettoyage	25 € / heure	25 € / heure
Charges	à décompter	à décompter
Enterrements	Gratuit	75 €

Nettoyage	Gratuit	compris dans le tarif
Charges	Gratuit	compris dans le tarif
Réunion associations	Gratuit	75 €
Location 1 jour supplémentaire	50 €	50 €

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9*